

## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 13 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 7 décembre 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

#### Nombre de Conseillers :

**En exercice : 36**

**Quorum : 19**

**Présents : 20**

**Représentés : 11**

**Absents : 16**

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, Mme Patricia CHMARA, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Carole FAUVETTE, Mme Fabienne GIMARET, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, M. Thierry MICHAL, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Maurice VOISIN  
Étaient absents : M. Jean-Pierre CHAMPION (pouvoir à M. Franck CALAS), Mme Claude CLEYET-MARREL (pouvoir à M. Thierry SEVES), Mme Corinne DUDU, M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ (pouvoir à Mme Magalie PEZZOTTA), Mme Isabelle HELIN (pouvoir à M. Alain REIGNIER), Mme Patricia MAURY (pouvoir à Mme Patricia CHMARA), M. Lucien MOLINES (pouvoir à Mme Catherine SALVETTI), Mme Sabrina MOUCHETTE (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), Mme Marianne MORSLI, Mme Christelle PAGET, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT (pouvoir à M. Richard LABALME), M. Dominique VIOT,  
Secrétaire de séance : M. Thierry SEVES

#### N°2022/12/13/02 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Vu le Budget PRINCIPAL – exercice 2022, voté le 29 mars 2022,

Vu la décision modificative N°1 votée le 28 juin 2022,

Vu la décision modificative n° 2 votée le 25 octobre 2022,

Vu la notification du montant définitif de la part de fraction de TVA affectée à la Communauté de Communes pour un montant de 1 834 060 euros alors qu'il était prévu initialement un montant de 1 722 106 euros,

Vu la nécessité d'inscrire des crédits supplémentaires au compte 2184 opération N°76 « France Services » à hauteur de 500 euros pour l'achat de mobilier ergonomique et de matériel informatique adapté pour un agent alors qu'il était prévu un montant initial de 3 300 euros pour cet achat, crédits partiellement utilisés pour l'acquisition d'un totem anti-bruit nécessaire pour supprimer les résonances et respecter la confidentialité des échanges,

Vu la possibilité de diminuer les crédits au compte 2183 Opération N°74 « Informatique et Téléphonie » d'un montant de 500 euros car non utilisés,

Vu l'actualisation des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme « Aménagement de la Véloroute Voie Bleue » il convient de diminuer les crédits au compte 2315 Opération N°55 « Aménagements Chemin de Halage » d'un montant de 988 571,66 euros,

Vu le marché mutualisé porté par le SIEA nous permettant d'effectuer le bilan énergétique des bâtiments de la Communauté de Communes pour des coûts inférieurs à nos prévisions, il convient et il est proposé :

- ✓ de diminuer les crédits au compte 2031 :
  - Opération N°71 « Bilan énergétique Visiosport Montceaux » d'un montant de 1 900 euros alors qu'il était prévu initialement un montant de 6 050 euros,
  - Opération N°3R19 « Pôle Petite Enfance » d'un montant de 3 150 euros alors qu'il était prévu initialement un montant de 6 050 euros,
  - Opération N°60 « Bilan énergétique Gymnase de Thoisy » d'un montant de 3 450 euros alors qu'il était prévu initialement un montant de 6 050 euros,
- ✓ d'inscrire des crédits supplémentaires au compte 2031 :
  - Opération N°65 « Bilan énergétique Gymnase de St Didier » à hauteur de 2 600 euros,
  - Opération N°62 « Bilan énergétique Complexe St Didier » à hauteur de 2 600 euros,

- Opération N°66 « Bilan énergétique Jardin des Sports » à hauteur de 1 800 euros,
- Opération N°17 « Petite Enfance SaôneRelais » à hauteur de 1 500 euros,

Vu la notification de l'Agence Nationale du Sport en date du 28 octobre 2022 attribuant un montant de subvention d'équipement de 52 500 euros au titre du programme « 5 000 équipements sportifs de proximité » pour la réhabilitation du Skate Park à Saint Didier sur Chalaronne,

Vu l'actualisation des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme « Aménagement de la Véloroute Voie Bleue », et dans un souci de cohérence dans la gestion de cette programmation, il convient de diminuer les crédits au compte 1321 à hauteur de 337 043 euros et au compte 1322 à hauteur de 880 774 euros, étant précisé que lesdits montants seront inscrits sur l'exercice 2023 correspondant plus vraisemblablement à la date de leur réalisation,

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au budget PRINCIPAL,

Après avis favorable de la Commission Finances du 5 décembre 2022,

**Le Conseil communautaire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

**APPROUVE** la décision modificative n°3 du Budget Principal 2022 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/615221 - F.0 – Entretien de bâtiments publics c/023 – F.0 – Virement à la section d'investissement	- 64 791,34 € + 176 745,34 €
	<b>Sous-total</b>	<b>+ 111 954 €</b>
Recettes	c/7382 – F.0 – Fraction de TVA	+ 111 954 €
	<b>Sous-total</b>	<b>+ 111 954 €</b>

Section d'Investissement

Dépenses	c/2184 – op.76 – F.0 – Maison France Services c/2183 – op.74 – F.0 – Informatique et Téléphonie c/2315 – op.55 – F.0 – Aménagement chemin de Halage AP/CP c/2031 – op.71 – F.4 – Bilan énergétique Visiosport c/2031 – op.3R19 – F.6 – Pôle Petite Enfance c/2031 – op.60 – F.4 – Bilan énergétique Gymnase de Thoissey c/2031 – op.65 – F.4 – Bilan énergétique Gymnase de St Didier c/2031 – op.62 – F.4 – Bilan énergétique Complexe sportif c/2031 – op.66 – F.4 – Bilan énergétique Jardin des Sports c/2031 – op.17 – F.6 – Petite Enfance Saônerelais	+ 500 € - 500 € - 988 571,66 € - 1 900 € - 3 150 € - 3 450 € + 2 600 € + 2 600 € + 1 800 € + 1 500 €
	<b>Sous-total</b>	<b>- 988 571,66 €</b>
Recettes	c/1326 – op.64 – F.4 – Réhabilitation SKATE PARK c/1321 – op.55 – F.0 – Aménagement chemin de Halage c/1322 – op.55 – F.0 – Aménagement chemin de Halage c/021 – F.0 – Virement de la section de fonctionnement	+ 52 500 € - 880 774 € - 337 043 € + 176 745,34 €
	<b>Sous-total</b>	<b>- 988 571,66 €</b>

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 13 décembre 2022

Le Président,  
 Jean-Claude DESCHIZEAUX